

« Interdire les grands fonds, c'est fermer trois ports de pêche »

La fin de la pêche de grands fonds proposée par la Commission européenne, reviendrait à fermer trois ports de la taille de La Rochelle, Les Sables-d'Olonne et La Cotinière. En jeu : l'avenir d'une quinzaine de navires et de près de 1 000 emplois directs, estiment les pêcheurs français. Leur point de vue.

La pression monte dans les ports français depuis que la Commission a rendu publiques, le 28 septembre, ses propositions de Totaux autorisés de captures

(Tac) pour les espèces de grands fonds, en 2007 et 2008. Celles-ci doivent être discutées au Conseil des ministres européens de la Pêche des 20 et 21 novembre. Ces

propositions, qui ont désarçonné les pêcheurs, sont si restrictives qu'elles reviennent à une quasi-fermeture de ces pêcheries dans les deux ans.

« Quatre ports sont concernés, explique Jean-Pierre Plormel, directeur de l'organisation de producteurs From Bretagne. Lorient, Boulogne, Concarneau et, dans une moindre mesure, Le Guilvinec. Les captures de grands fonds sont, d'autre part, réparties entre trois organisations de producteurs (OP). Pour le From Bretagne, elles représentaient 2 039 tonnes en 2005, pour Proma 5 836 tonnes et pour le From Nord 4 415 tonnes. Ces apports correspondent respectivement à ceux de La Rochelle, des Sables-d'Olonne et de La Cotinière. Et c'est ce que la Commission propose de rayer de la carte sans préavis. »

« C'est une estimation a minima, ajoute Yves Foëzon, le directeur de Proma. Car ces bateaux rapportent aussi beaucoup de lieu noir, de lotte et de merlu. Ce sont aussi les emplois de 1 000 personnes qui sont directement mis en cause, sans même parler de l'impact que risque d'avoir une telle décision sur le mareyage et les autres pêcheries. »

L'Association nationale des organisations de producteurs (Anop), l'Union des armateurs à la pêche de France (UAPF), les OP From Bretagne et Proma, avec

l'appui des filières portuaires concernées, dénoncent aujourd'hui la « brutalité du revirement politique » de la Commission. Et le fondement même de ses arguments scientifiques.

LA CRAINTE D'UN TRAITEMENT IDÉOLOGIQUE

Principaux promoteurs de l'encadrement de ces pêcheries, les Français estiment non seulement que leurs efforts importants n'ont pas été pris en compte mais encore que la transparence dont ils ont fait preuve sur leur activité se retourne aujourd'hui contre eux.

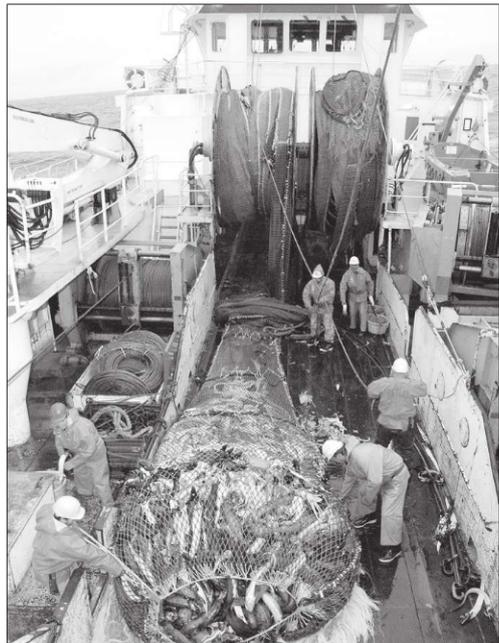
La dernière proposition de la Commission résulte, selon eux, d'une volonté trop tardive de mettre ces espèces sous quota et de l'incapacité de l'Union européenne à contrôler efficacement ces pêcheries. « C'est, en résumé, le constat d'une faillite politique », affirme Jean-Pierre Plormel (lire ci dessous).

Les Français craignent aujourd'hui un traitement politique, voire idéologique, du dossier au prochain Conseil des ministres européens de la Pêche. « La pression des environnementalistes est très forte et un certain nombre de ministres peuvent être tentés de soutenir la position de la Commission, craint Jean-Pierre Plormel. C'est l'occasion de fournir à peu de frais un gage à ces puissants lobbies. Les grands fonds ne concernent qu'un nombre très limité de bateaux et de pays. »

À l'approche du Conseil, les pêcheurs de grands fonds ont reçu l'appui de la commission spécialisée du Parlement européen et du gouvernement français. Ce dernier multiplie les contacts pour tenter de dégager une minorité de blocage au Conseil et entend faire de la survie de la pêcherie une question de principe. Les élus bretons sont également mobilisés. Mais la partie est loin d'être gagnée. Cette activité est clairement en sursis.

Philippe URVOIS

► Une « mesurette » pour Génération Écologie. Génération Écologie approuve la décision de réduire de 33 % en 2007 la pêche de grands fonds. « Toutefois, cette démarche est une mesurette face au défi écologique auquel l'humanité se trouve confrontée, du fait de sa méconnaissance passée de l'environnement, d'une classe politique mondiale irresponsable, uniquement préoccupée à démontrer aux moins nantis qu'ils sont les maîtres du monde et à mettre surtout en avant leur haut niveau d'imbécillité. » Une véritable volée de bois... vert.



Les trois chalutiers de 45 mètres neufs de la Scapêche (ici, le « Mariette Le Roch II ») seraient parmi les plus touchés.

ARMEMENTS ET MAREYEURS BRETONS EN PREMIÈRE LIGNE

Lorient risque d'être la principale victime de cette fin annoncée de la pêche de grands fonds. Côté armements, la Scapêche, filiale d'armement à la pêche du groupe Intermarché, vient tout juste de mettre en service trois navires de 45 mètres, spécialement conçus pour les grands fonds.

Ces bateaux étaient sur le point de parvenir à équilibrer, après des années de déficit et d'investissement du groupe dans la filière. Leur capacité de cale limitée ne leur permet guère de cibler des espèces de masse comme le lieu noir, dont le prix de marché vient à peine de se stabiliser autour d'1 euro.

Les Concarnois de Dhellemmes sont techniquement dans le même cas de figure, avec des bateaux plus petits (33 mètres). L'une des seules issues est un repli sur la lotte de l'ouest-Écosse avec, à la clé, un problème de quota et de marché, qui toucherait indirectement les ports artisans du Finistère.

Dans des ports comme Le Guilvinec ou Saint-Guénolé, on compte aussi une dizaine de hauturiers artisans débarquant des espèces de grands fonds (empereur et phycis de fond). Certains jours, ces apports représentent près du quart des mises à terre de la criée du Guilvinec. Le report de ces navires sur d'autres espèces ne serait donc pas, là encore, insignifiant.

LE MAREYAGE LORIENTAIS TRÈS INQUIET

Les Boulonnais d'Euronor sont également très concernés. Mais avec des navires peut-être plus polyvalents, ils ont diminué leur effort de pêche sur les grands fonds et sont revenus à leur métier traditionnel du lieu noir. La ressource le permet et ils se replacent, difficilement, sur un marché qu'ils avaient un moment perdu au profit des

Norvégiens. Ils n'ont plus que deux bateaux sur les grands fonds.

Côté ports, la France serait le pays le plus touché car c'est, par excellence, le marché des espèces de grands fonds. Ces dernières représentent 35 % du tonnage commercialisé annuellement à Lorient, qui serait donc le premier touché. 400 à 500 emplois sont directement concernés par cette activité dans le port morbihannais.

Le mareyage y est particulièrement inquiet car il travaille des volumes d'espèces de grands fonds supérieurs à la débarque locale, avec une bonne valorisation (filetage). Les gros ateliers seraient les premiers touchés.

La fin de la pêche des grands fonds pourrait aussi priver Lorient d'une partie de ses débarques extérieures, notamment de celles des fileyeurs et palanriers espagnols travaillant ces espèces.

Le mareyage boulonnais se-

rait aussi affecté, au regard des tonnages débarqués. Enfin, Concarneau perdrait encore une partie de ses ressources, alors que le port est déjà mal

en point. L'impact socio-économique d'une fermeture des grands fonds serait, en résumé, important.

P. U.



À un moindre titre que celui de Lorient, le mareyage boulonnais, qui a entre autres développé la marque Opale pour le grenadier, serait touché par la forte réduction des quotas.